

**Séance du 11 octobre 2011**

**COMPTE RENDU**

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusés : Madame Christelle CHAUVIN et Monsieur Bernard PIVETEAU

Monsieur Thierry PINEAU a été nommé secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du 30 août 2011 a été adopté.

### **1°/ Aménagement de la rue du Vivier – contrat de maîtrise d'œuvre**

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue du Vivier, la maîtrise d'œuvre est confiée à la SAET pour un coût de 3 137.75 € HT

### **2°/ Projet commercial place Jean Yole**

Le projet, mené par Vendée Logement, prévoit la réalisation de 4 cellules commerciales en rez-de-chaussée et 5 logements à l'étage. 3 cellules sont déjà réservées pour une coiffeuse, une esthéticienne et des bureaux pour une entreprise d'aide à la personne. La dernière cellule, d'environ 140m<sup>2</sup> reste disponible. Par un vote à bulletins secrets (13 votants – 13 OUI) la commune a décidé de prendre en charge les frais d'aménagement de cette cellule pour un coût de 180 000 €. Des places de parking étant nécessaires à la réalisation du projet, la commune apporte un terrain situé rue du Puits, le long des logements Foyer Vendéen, pour un coût de 30 000 € à déduire du coût d'aménagement de la cellule. L'opération reviendra donc à 150 000 € à la commune. Elle sera propriétaire des parties communes à l'arrière de la construction pour assurer la desserte et des agrandissements éventuels.

### **3°/ Déplacement d'un poteau incendie sur la RD160**

Le poteau incendie situé sur la RD 160, face au magasin de fleurs va être remonté en sortie de bourg, en direction de la Roche-sur-Yon.

### **4°/ Ateliers relais – Remboursement de la taxe des ordures ménagères**

Les locataires des ateliers relais rembourseront à la commune la taxe "ordures ménagères" d'un montant de 124 € et 204 €

### **5°/ Tarifs assainissement 2012**

Les tarifs assainissement 2011 sont reconduits, à savoir :

- Redevance assainissement : 1.07 €/m<sup>3</sup>
- Forfait : 40 €/an recouvré au semestre

### **6°/ Tarifs des salles municipales – année 2012**

Les tarifs de location des salles ont été reconduits.

### **7°/ Subvention d'équilibre au budget zone d'activités**

Une subvention de 16 439.12 € nécessaire à l'équilibre du budget "zone d'activités" sera versée par le budget communal.

### **8°/ Participation aux dépenses de fonctionnement – écoles publiques des Herbiers**

Une participation de 3 497.94 € sera versée à la commune des Herbiers